

Service social et de liaison - Hôpital neuchâtelois (RHNe) - Site de Pourtalès

Contact



Adresses

Service social et de liaison - Hôpital neuchâtelois (RHNe) -
Site de Pourtalès
Rue de La Maladière 45
2000 Neuchâtel



Mail



Téléphone

032 713 30 00



Site

<https://www.rhne.ch/service-social>



Fax



Horaires

Lundi à vendredi, de 08h0 à 17h00. Pas de présence la nuit, le week-end et les jours fériés.

Informations complémentaires

Statut juridique

Le service social du RHNE, site de Pourtalès, dépend du RHNe, établissement cantonal de droit public, indépendant de l'État et doté de la personnalité juridique (art. 1 LRHNE)

Type

Service social et de liaison

Population concernée

Toute personne hospitalisée au sein de l'Hôpital neuchâtelois - Pourtalès, Centre de soins aigus.

Langues

Français (ou interprète)

Fonctions et bénévolat

Assistant(e)s social(e)s (AS) et

Infirmier(ère)s de liaison (IL)

Buts

Le service social du RHNe vous propose ainsi qu'à vos proches un conseil, une orientation, un soutien et une aide en ce qui concerne les assurances sociales, l'inscription d'un court ou long séjour dans un établissement médico-social - EMS, l'organisation du retour à la maison avec une prise en charge à domicile, les transports, les problèmes financiers, la commande de moyens auxiliaires, etc.

Prestations

Attentif aux problèmes d'une personne hospitalisée, le service social et de liaison tente de trouver une réponse à toute question relative aux divers besoins sociaux. Il procède aux démarches administratives ponctuelles concernant certaines assurances sociales, LAMAL, LAA, LPP, AI, AVS et les assurances

privées. Dans certaines situations, il effectue des demandes financières auprès de fonds particuliers. L'assistant(e) social(e) et l'infirmier(ère) de liaison travaillent avec les différents partenaires pluridisciplinaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôpital. L'assistant(e) social(e) participe à l'évaluation des patients, prépare le retour à domicile et l'organisation de placements définitifs ou temporaires. L'infirmier(ère) de liaison participe à l'évaluation des patients, organise le transfert vers les hôpitaux cantonaux et extra-cantonaux de réadaptation. L'infirmière de liaison participe à l'évaluation et l'orientation des patients arrivant d'hôpitaux extra-cantonaux, et en cas de demande d'hospitalisation demandée par un médecin traitant.

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch